



La Chine fait un pas en faveur de l'OMC en renonçant à certains de ses avantages

Pékin a annoncé abandonner ses droits au « traitement spécial différencié », qui lui permettaient certaines souplesses dans les négociations commerciales

PÉKIN - correspondant

Le moment a été choisi tant pour poser la Chine en défenseur du système multilatéral que pour contribuer à adoucir les négociations commerciales avec le tempétueux Donald Trump. Le premier ministre chinois, Li Qiang, a annoncé, mardi 23 septembre, en marge de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, l'intention de son pays de renoncer à certains droits attribués aux pays en développement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pékin s'engage à renoncer à l'avenir au « traitement spécial différencié », qui lui permet de moins ouvrir ses marchés aux importations que les nations les plus riches et de procéder selon un calendrier plus souple.

Le statut de pays « en développement » de la Chine au sein de l'OMC, vingt-quatre ans après son accession à l'organisation en décembre 2001, alors qu'elle est devenue la deuxième économie au monde et produit aujourd'hui 30 % des biens manufacturés sur la planète, est un sujet particulièrement épiqueux. Les nations choisissent elles-mêmes dans quelle catégorie elles se positionnent : ainsi la cité-Etat de Singapour, bien que jouissant d'un des revenus moyens par habitant les plus élevés au monde, a choisi de se classer dans les pays en développement au sein de l'organisation, arguant de ses faibles ressources naturelles et de sa dépendance au commerce extérieur. Bien que conservant ce statut, un pays peut

décider de ne pas recourir aux mesures préférentielles qui y sont liées, pour se voir ouvrir des marchés en réciprocité.

Les Etats-Unis pris à contre-pied

Toutefois la possibilité ouverte à un mastodonte tel que Pékin de bénéficier encore d'un traitement préférentiel initialement pensé pour les plus faibles dans les échanges mondiaux est un facteur particulièrement bloquant dans les débats sur la réforme de l'OMC, les Etats-Unis notamment mais aussi la plupart des pays occidentaux arguant d'un déséquilibre manifeste. L'annonce de la décision chinoise a été particulièrement saluée par la directrice générale de l'OMC, la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala. « C'est le résultat de nombreuses années de dur travail et je veux applaudir le leadership de la Chine sur cette question », a-t-elle dit.

La Chine renonce à se prévaloir à l'avenir de ces mesures, mais ne veut en revanche absolument pas se départir de la qualification de pays en développement, à l'heure où elle se présente en meneur des pays émergents décidés à réorienter un ordre international trop favorable à ses yeux à Washington et à ses alliés. « La Chine a toujours été un membre du Sud Global et se tiendra toujours au côté des pays en développement », a déclaré mercredi matin lors d'une conférence de presse à Pékin le vice-ministre du commerce, Li Chenggang.

Celui qui prend également part aux négociations avec l'adminis-

tration américaine pour stabiliser la relation entre les deux premières économies a pris les Etats-Unis à contre-pied en faisant un pas en faveur de l'OMC. « Actuellement, le système commercial multilatéral fondé sur les normes est confronté à des défis graves. L'hégémonisme, l'unilatéralisme et le protectionnisme sont rampants », a dit M. Li, affirmant que la Chine veut se démarquer « par des actions concrètes ».

Dans les faits pourtant, la Chine a déjà largement cessé de faire appel à ce traitement spécial qui est une sorte de moins-disant commercial, pour prendre des engagements plus ambitieux à mesure qu'elle voulait se voir ouvrir des marchés pour ses exportations. « Cela fait un moment que la Chine n'utilise plus le traitement spécial différencié, ayant pris des engagements plus élevés. Mais en clarifiant explicitement qu'elle ne va plus en bénéficier, elle affirme sa position en faveur du système OMC », constate Weihuan Zhou, professeur de droit commercial international à l'université de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. Autrement dit, Pékin ne s'engage pas à changer certaines des pratiques qui lui sont régulièrement reprochées – blocage des exportations de terres rares, fermeture de secteurs tels que les équipements médicaux aux acteurs étrangers – puisqu'elles ne sont pas prises sous ce statut. ■

HAROLD THIBAULT

